

ABONNEMENT

Saumur : De an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

De an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du Journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

SAUMUR, 20 JUIN

Parlons de M. Floquet, qui parle tant. A son âge, Mirabeau était mort, comme l'a dit M. de Cassagnac pour la plus grande joie de la Chambre. M. Floquet est vivant et il le prouve en disant mille sottises ronflantes. A Aix, il entend le procureur général lui débiter à la face cette énormité :

« Les magistrats ne sauraient oublier qu'ils sont des fonctionnaires de la République et qu'ils doivent être des fonctionnaires républicains. »

C'est-à-dire des hommes de parti comme les préfets, des instruments dociles du pouvoir comme les gardes-champêtres.

Au lieu de rappeler les magistrats au respect de l'impartiale justice, M. Floquet lui répond : « En échange de leur dévouement aux institutions, le gouvernement leur promet, comme à tous les fonctionnaires du pays, qu'il les soutiendra énergiquement et qu'il saura les couvrir de sa responsabilité dans l'exercice légitime de leur action. »

C'est un échange de bons procédés. Les magistrats rendront des services ; on leur donnera de l'avancement ; qu'ils soient tranquilles, le gouvernement les couvrira !

Aux professeurs du lycée, M. Floquet dit : « Enseignez à vos élèves que la République est le seul gouvernement qui sauvegarde la dignité humaine ! » Donc les Monarchies voisines ne la sauvegardent pas ; en Angleterre, la dignité humaine n'est pas respectée ; en Allemagne, en Autriche, elle est avilie. En Russie... vive la Pologne, monsieur !

Ce rhéteur boursoufflé se croit toujours dans une réunion démocratique ; il oublie qu'il représente la France. Lui un homme de gouvernement ! Cette idée-là ne peut pas lui entrer dans la tête.

Aux francs-maçons marseillais, M. le président du Conseil promet d'aller les voir dans leur loge, afin de bien montrer l'adroite solidarité qui réunit la République et la Franco-Maçonnerie.

A la réception solennelle du soir, M. le Ministre prononce le grand discours de la tournée. Il promet d'abord la revision, « une revision sincèrement républicaine », qui accordera aux radicaux toutes les réformes promises. — Son compagnon de voyage, le ministre Peytral, insiste sur ce point : « Oui, le gouvernement de la République, tant qu'il aura pour serviteur celui qui vous parle, le gouvernement de la République sera le gouvernement qui tiendra ses promesses. »

Va-t-en voir s'ils viennent, Jean !

M. Floquet promet aussi aux conseillers municipaux la concentration républicaine : « Cette concentration que par deux fois les électeurs marseillais ont consacrée en vous nommant. » Et en nommant Félix Pyat !

« La première condition d'un gouvernement républicain, poursuit ce prodigieux ministre, c'est la probité. » Demandez plutôt à M. Grévy et à son aimable gendre.

M. Floquet se souvient que les républicains ont maintes fois insulté l'armée ; aujourd'hui cela le gêne et il invite ses amis à dissiper « tous les vieux préjugés qui, dans notre démocratie contemporaine, ont pu avoir cours contre l'armée. » Il ajoute avec un aplomb de charlatan :

« Aussi les républicains n'ont-ils jamais voulu et n'ont-ils jamais entendu introduire la politique dans l'armée, et jamais une raison politique n'a été pour des républicains sincères le motif déterminant pour amener au commandement ou pour en éloigner les généraux qui étaient dignes de servir la patrie, et qui avaient des qualités pour la défendre. (Longs applaudissements.) »

Ne parlons point des Princes, si vous le voulez, bien que M. le duc d'Aumale, par exemple, soit un soldat de grand mérite, mais pour quel motif Ducrot et Bourbaki ont-ils été éloignés de l'armée ? Pourquoi aujourd'hui le général de Miribel n'est-il pas nommé chef d'état-major général ?

Même phénomène dans le sens opposé. Le général Farre a été nommé ministre de la guerre, pourquoi ? et Thibaudin ? est-ce

le seul éclat de ses services qui lui a valu d'être choisi pour expulser les Princes ?

Quant à Boulanger, d'où lui vient son étonnante fortune ? M. Clémenceau l'a pris par la main et l'a placé sur le pavois, n'est-ce pas pour faire de la politique ? Il a bien réussi ! Vraiment, M. Floquet est plus habileur que les Marseillais.

LE PANAMA

Le 26 juin doit avoir lieu l'émission des valeurs à lots pour le Canal de Panama. On n'a pas oublié les discussions passionnées auxquelles cette émission a donné lieu à la Chambre. On a vu se reproduire à ce moment, comme du reste depuis le début même de l'entreprise, tout ce qui s'est passé jadis pour le Canal de Suez.

Même incrédulité au début et mêmes sarcasmes : on admettait que si jamais un canal pouvait être creusé entre les deux océans, il y passerait un trafic énorme, et ce serait alors une magnifique affaire, affaire aussi belle, plus belle que l'affaire de Suez ; mais on ne croyait pas à la possibilité de creuser le Canal.

A mesure que les travailleurs envoyés par M. de Lesseps et dirigés par la même administration qui a fait le Canal de Suez, prouvaient que le Canal de Panama était exécutable en l'exécutant, les attaques et les manœuvres de toutes sortes contre les actionnaires succédaient à la négation et au dédain. On attaquait les actionnaires et avec eux M. de Lesseps, par des brochures, des pamphlets et des circulaires et aussi en faisant de la baisse à la Bourse sur les divers titres de la Société, pour intimider les actionnaires et les amener à vendre leurs actions. Le but des adversaires du Canal de Panama était de s'en emparer, de l'acquiescer, de l'arracher à la France, à l'épargne française qui a formé le premier capital. L'exemple du Canal de Suez tentait les spéculateurs étrangers. Mais les actionnaires et les obligataires se sont inspirés de l'énergie persévérante de M. Ferdinand de Lesseps et ils ont résisté. Ils n'ont pas cédé leurs titres à ceux qui voulaient les leur prendre.

Le Canal de Suez a déjà rapporté à l'épargne française, à la petite épargne, près de deux milliards de francs, et l'exploitation de ce Canal n'en est encore qu'à ses débuts. Le Canal de Panama aura eu les mêmes vicissitudes et il aura les mêmes résultats. Le Canal de Panama s'achèvera comme s'est achevé le Canal de Suez, et il sera inauguré, et il sera ouvert à la grande navigation à l'heure dite, malgré les adversaires.

Ces adversaires, audacieux, pensaient que M. Ferdinand de Lesseps ne trouverait pas les 600 mil-

lions qui, d'après le devis du Congrès international, lui sont nécessaires pour achever le Canal. Et c'est ce qui explique le genre d'attaques que ces adversaires avaient adopté contre l'entreprise française. M. Ferdinand de Lesseps a déjoué ces calculs par l'application d'une idée extrêmement ingénieuse et qui a détruit l'espérance de ses ennemis, qui sont les ennemis de la France. Il a demandé au gouvernement l'autorisation d'émettre des obligations à lots ; cette autorisation lui a été accordée par la Chambre des députés et le Sénat.

La loi d'autorisation a été promulguée par le Journal officiel. Et M. Ferdinand de Lesseps a déclaré qu'un dépôt de Rentes françaises ou de valeurs garanties par le Gouvernement français assurerait, dès maintenant et jusqu'à la fin de la concession, le remboursement avec prime de toutes les obligations et le paiement régulier de tous les lots.

Six tirages par an (un tirage tous les deux mois) pendant 25 ans et ensuite quatre tirages par an (un tirage tous les trois mois) jusqu'à la fin de la concession, donneront aux souscripteurs la chance de gagner, chaque année, plusieurs lots de cinq cent mille francs, plusieurs de deux cent cinquante mille francs, de cent mille francs, etc., etc., soit 366 lots par an pendant la première période et 236 lots par an pendant la deuxième période.

Et voici, d'ailleurs, le texte même de la loi votée et promulguée par le Gouvernement au sujet de cet emprunt : « Le remboursement de cet emprunt et le paiement des lots seront garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes françaises ou de titres garantis par le Gouvernement français. »

M. Ferdinand de Lesseps, dans sa circulaire, dit : « Une Société civile, spéciale, indépendante de la Compagnie du Canal de Panama, gèrera ce dépôt. » Il n'existe donc pas d'obligations à lots jouissant de pareilles garanties. Il n'en existe pas non plus qui offrent aux souscripteurs de pareils avantages ; émises à 360 fr., rapportant 15 fr. par an, c'est-à-dire plus de 4 pour cent, avec des versements échelonnés sur dix-huit mois, et participant aux tirages de lots nombreux, magifiques, garantis par de la Rente française.

En résumé, le percement du canal de Panama n'est pas seulement une affaire financière ; c'est encore une entreprise patriotique, et c'est à ce second point de vue surtout et plus qu'au premier qu'il faut se placer si l'on veut l'envisager sainement.

Les résultats magnifiques obtenus à Suez sont un sûr garant de la réussite à Panama, si, comme nous n'en doutons pas, l'épargne française, si intéressée dans la question, apporte son indispensable concours à l'énergie et à la ténacité de M. de Lesseps.

9 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BARQUE ROUGE

Par CH. SAINT-MARTIN

CHAPITRE IV La fuite

On causait cependant, on risait, on s'animait un peu chez Mlle Rosa Marinval, en attendant l'heure fixée pour le mariage.

Dans cette belle vallée de la Loire, on ne connaît point de noces sans un peu de réjouissances et beaucoup de gaieté, et comme le bon Dieu a mis du bon vin sur ces coteaux de Touraine et d'Anjou, on en boit et on ne croit pas mal faire, et, en effet, quand on n'en abuse pas, on ne fait pas de mal.

M. Pays surtout savait allumer la joie dans le cœur des témoins. Le brave homme n'avait point son pareil pour déboucher un vieux flacon, en tourner le parfum, en détailler les mérites, et fermer à demi les yeux avec un petit claquement clair de la langue après la dégustation. Boire en compagnie de M. Pays, c'était double plaisir. On

savait au moins ce qu'on faisait. On ne perdait rien, on prisait tout à sa valeur, et le bouquet, le foin, le saumon, la mousse et l'arrière-goût n'avaient plus de secrets.

La vallée renferme un grand nombre de ces gourmets, bons enfants, qui portent avec eux, dans les soirées ou sur les jeux de boule, en plein air ou au coin du feu, leur éternelle bonne humeur.

C'est vraiment pour eux, dit-on, que Noë planta la vigne, et cela se chante, en nos pays, sur un air naïf :

Ce fut le père Noë Qui planta la vigne !

Il fallait entendre M. Pays chanter ces couplets avec sa tête rubiconde, ses yeux qui riaient, sa bouche en boudé de barrique et ses larges mains qui marquaient le rythme. On avait alors le sentiment de la vraie buvette moderne qui a l'ivresse lourde et le propos mauvais.

M. Beaudrillard et M. Lheureux lui tenaient tête, le premier pour faire honneur à la maîtresse du logis, à laquelle il allait sans cesse adresser de nouveaux compliments, le second pour témoigner de la sérénité de son âme ou du dédain qu'il éprouvait pour ceux qui répandaient l'alarme en parlant de périls et de fléaux.

Pourtant, en dépit de ces bruyantes démonstrations, Louis Duparc et sa charmante fiancée,

Charlotte Marinval, étaient loin d'être rassurés.

Les paroles de Rosalie leur revenaient sans cesse en mémoire, et le son du tocsin, le roulement lointain des charrettes, et ces bruits étranges, comme des coups de canon, qui venaient de la Loire, faisaient battre leur cœur d'un vil émoi.

Si la cérémonie qu'ils attendaient et espéraient depuis si longtemps allait être rendue impossible ! A cette seule pensée, Louis Duparc sentait sa poitrine se contracter et la jeune fille regardait tristement sa tante, qui, dans un coin, causait gravement avec M<sup>me</sup> Duparc.

Chose singulière ! Aucun des invités n'arrivait. Les témoins seuls étaient dans le salon, et jamais plus triste noce ne s'était préparée au village des Sablons.

Tout à coup, dans le lointain, dominant tous les bruits, on entendit une détonation formidable dont l'écho se prolongea pendant quelques minutes.

Ce fut comme un déchirement, comme le craquement d'une chose énorme, et ce bruit étrange, inconnu, sinistre, vint glacer tous les cœurs.

Les convives s'étaient dressés, debout. M<sup>lle</sup> Rosa elle-même était soulevée sur son siège, et se tenait sur ses poignets crispés. M. Pays demeurait la bouche ouverte, les yeux béants, le verre en main ; on eût dit des statues de pierre !

Louis Duparc rompit le premier le silence :

— Quel est ce bruit ? s'écria-t-il.

— La levée !... répondit avec hésitation et comme en tremblant M. Beaudrillard.

A cette pensée, chacun frémit. Si la levée était rompue si près des Sablons, le danger était grand.

M. Lheureux trouva encore, dans son heureuse nature, un prétexte pour se rassurer : un sursaut.

— C'est peut-être le canon, dit-il, à Saumur.

— Allons donc ! pourquoi voulez-vous qu'on tire le canon à Saumur ? Vous savez que tout le bas de la ville est inondé, que l'École de cavalerie est licenciée, et que les détachements en sont semés partout, à Doué, à Beaufort, à Longué.

— Non, reprit Louis avec force, c'est la levée qui est rompue... entendez-vous ces cris ?

De grands cris, en effet, s'élevaient au milieu du vent et à travers la pluie qui tombait toujours.

Alors entra Rosalie, bouleversée, la tête perdue.

— Sauve qui peut ! s'écria-t-elle. La levée est rompue, tout le monde s'enfuit ; moi, j'en fais autant. Si vous restez ici, vous serez noyés !

Et la vieille femme disparut. On l'entendit ouvrir la porte du dehors et se précipiter dans la rue en poussant de véritables hurlements de terreur.

Au même instant, on sonna violemment. Louis alla voir. C'était un petit garçon qui venait de la part de M. le maire annoncer que le mariage ne pourrait avoir lieu. Bien qu'il s'attendit à cette nou-

Pont-de-l'Arche (Eure). — M. Bisson, conservateur, a été élu par 1,279 voix contre 1,244 à M. Lequeux, républicain.

Canton de Vielle-Aure. — M. Fourcade, conservateur, 507 voix, est élu ; M. Fontan, républicain, 254 voix.

Le fils aîné de M. Laisant, député, exclu ces jours derniers du concours d'admission à l'École polytechnique pour s'être servi dans la composition de physique et de chimie de notes apportées par lui, vient de contracter un engagement de cinq ans dans l'infanterie de marine.

Nous avons déjà dit hier qu'elle émotion avait ressenti tout Marseille en apprenant la funeste catastrophe du Carrousel. L'artilleur Mialis était fils unique de deux honnêtes cultivateurs des environs de Marseille.

Une souscription a été immédiatement ouverte : elle a déjà produit cinquante mille francs. Les obsèques ont eu lieu hier : les lettres d'invitation avaient été adressées au nom des officiers du régiment d'artillerie auquel appartenait Mialis.

## Proclamation de Guillaume II

Voici le texte de la proclamation adressée par l'empereur Guillaume II au peuple allemand :

« A MON PEUPLE !

« Un décret de Dieu nous a imposé de nouveau le deuil le plus cruel. La tombe s'est à peine refermée sur la dépouille mortelle de l'Empereur mon inoubliable grand-père, et l'Empereur mon bien-aimé père vient à son tour d'être appelé de ce monde à la paix éternelle.

« L'héroïque énergie, procédant de sa soumission chrétienne, avec laquelle il a su, malgré ses souffrances, être à la hauteur de ses devoirs royaux, semblait permettre d'espérer qu'il serait conservé plus longtemps à la patrie. Dieu en a disposé autrement.

« Il n'a été accordé au royal martyr, dont le cœur battait pour tout ce qui est grand et beau, qu'un petit nombre de mois pour montrer aussi sur le trône les nobles qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont gagné l'amour de son peuple.

« Aussi longtemps qu'il battra des cœurs allemands, on pensera avec reconnaissance aux vertus qui le paraient, aux victoires qu'il a remportées autrefois sur les champs de bataille, et une gloire ineffaçable éclairera dans l'histoire de la patrie sa figure chevaleresque.

« Appelé à monter sur le trône de mes ancêtres, j'ai pris en main le gouvernement en portant mes regards vers le roi de tous les rois, et j'ai fait la promesse à Dieu d'être pour mon peuple, à l'exemple de mes ancêtres, un prince juste et doux, de pratiquer la piété et la crainte de Dieu, de défendre la paix, de poursuivre le bien-être du

pays, de porter secours aux pauvres et aux malheureux, d'être un gardien fidèle du droit.

« Quand je demande à Dieu de m'accorder la force nécessaire pour remplir ces devoirs royaux qui me sont imposés de par sa volonté, je m'y sens porté par la confiance que j'ai dans le peuple prussien, confiance que confirme en moi un regard en arrière sur notre histoire. Dans les bons comme dans les mauvais jours, le peuple de Prusse est toujours demeuré fidèle à son roi.

« Cette fidélité dont, dans tous les temps difficiles et au milieu de tous les dangers, la solidité s'est toujours montrée inébranlable vis-à-vis de mes ancêtres, je compte aussi sur elle, parce que j'ai conscience d'y répondre de tout mon cœur comme prince fidèle d'un peuple fidèle, tous deux également dévoués à la patrie commune. C'est sur cette conscience de la réciprocité d'amour qui m'unit à mon peuple, que je fonde l'espoir que Dieu m'accordera la force et la sagesse nécessaires pour m'acquiescer de mes devoirs royaux pour le bien de la patrie.

» Potsdam, le 18 juin 1888.

» GUILLAUME.

## LA PRESSE ALLEMANDE

Les journaux allemands, tout en prétendant que le nouvel Empereur ne sera pas moins que son père attaché au maintien de la paix, laissent échapper des paroles sigres-douces qui révèlent à notre endroit une hostilité sourde, prête à éclater au premier choc.

Le *Tagblatt* de Berlin apprécie en ces termes la situation extérieure :

« Il y a en France un parti qui ne veut pas reconnaître le traité de Francfort et les bienfaits que ce traité nous a valus. Il est certain que si les chauvins français réussissent à former aujourd'hui une coalition contre l'empire allemand, nous aurions immédiatement la guerre. Depuis dix-sept ans, les efforts de la politique allemande ont pu écarter cette éventualité.

« Nos moyens de défense étant fort respectables et la République française avec ses querelles intérieures, étant peu propre à conclure un traité d'alliance, nous espérons sous le règne de Guillaume II pouvoir vivre en paix avec nos voisins de l'Ouest, d'autant plus que nous continuerons, comme par le passé, à éviter toute provocation, sans cependant abdiquer le plus petit de nos droits. »

Les réflexions de la *Gazette nationale* se terminent sur le même ton de menace :

« On a créé, dit-elle, une légende représentant l'empereur Guillaume II comme moins partisan de la paix que Guillaume I<sup>er</sup>. De l'étranger seul dépendra le maintien de la paix. »

Tout cela peut se traduire ainsi : nous n'attaquerons pas, mais au besoin nous saurons nous faire attaquer.

velle, le jeune homme n'en pâlit pas moins en voyant s'écrouler subitement toutes ses espérances. Comme il se retournait pour entrer au salon, Louis s'entendit appeler et reconnut la voix de M. Ducorail.

Le grave notaire accourait de toutes ses forces du bout de la rue, et c'eût été un spectacle bien étrange en toute autre circonstance que celui de cet homme, si solennel à l'ordinaire, levant les jambes et les bras et courant comme un fou.

Dès qu'il fut à portée :

— Sauvez-vous ! cria-t-il. Sauvez-vous ! la levée est rompue ! le flot arrivé, il n'y a pas une minute à perdre !

Louis l'introduisit dans le salon où il raconta brièvement tout ce qu'il avait vu et entendu, sans parler toutefois de sa rencontre avec Raimbault, ne voulant rien ajouter aux inquiétudes de M<sup>lle</sup> Rosa.

Quand il eut fini, Louis s'avança. Son visage était ferme et sa parole avait de l'autorité. Ce jeune homme était fait pour les circonstances graves et difficiles. Il avait un rare courage et une grande présence d'esprit. C'est cette qualité maîtresse, jointe à sa bonté naturelle, qui lui avait conquis l'amitié de maître Ducorail et les sympathies de M<sup>lle</sup> Rosa Marinval.

— Il faut immédiatement organiser le départ, dit-il. Ma mère et Charlotte peuvent aller avec ces messieurs sur la levée par le chemin des Mouli-

neaux, où je les rejoindrai après avoir mis en sûreté M<sup>lle</sup> Rosa.

— En sûreté, où cela ?

— A l'étage supérieur, où je la porterai, et, s'il le faut, au grenier, mais je ne pense pas que l'eau monte si haut ; elle ne dépassera pas, en tous cas, le niveau actuel de la levée.

— C'est juste, fit maître Ducorail.

— Je vous aiderai, dit Beaudrillard, et je ne quitterai point M<sup>lle</sup> Rosa.

La vieille fille remercia son ami d'un regard attendri.

— Et moi, dit Lheureux, je ne partirai point parce que je ne crois point au danger... Vous verrez que ce ne sera rien !

Sans répondre à cet optimiste aveugle, Louis s'approcha de sa jolie fiancée, qui retenait à grand-peine ses larmes, lui prit les mains et l'embrassa au front.

— Ma Charlotte, dit-il, voici une cruelle épreuve que Dieu nous envoie. Mais ayons courage, soyons forts, l'épreuve passera et le bonheur reviendra. Avant tout, il faut sauver ma mère et votre tante. Allez vite changer de vêtements et revenez.

— Changer de vêtements ! cria le notaire qui avait entendu les dernières paroles du jeune homme ; y pensez-vous ? vous n'avez pas le temps. Couvrez-vous en hâte et partez ; quant à moi, je cours à mon étude.

## ÉTRANGER

### LES ELECTIONS BELGES

On sait que les élections de mardi dernier n'avaient donné aucun résultat à Bruxelles.

Nous recevons la dépêche suivante qui annonce le succès des catholiques :

« Bruxelles, 19 juin, 3 h. 30.

» Les candidats indépendants (catholiques) obtiennent, au scrutin de ballottage, une majorité de 242 voix sur les candidats modérés. On sait que les radicaux avaient pris le parti de s'abstenir. »

ALLEMAGNE. — Le correspondant berlinois du *New-York Herald* raconte que jeudi, dans l'après-midi, l'empereur Frédéric a écrit sur quelques feuilles de papier ses dernières volontés concernant ses affaires de famille.

Il écrivit ensuite sur un feuillet à part ces mots :

« Je sens que Mackensie a fait tout ce qu'aurait pu faire la science et le dévouement pour prolonger ma vie, et je le remercie de tout mon cœur. »

L'empereur remit ce feuillet à l'impératrice, en adressant un regard plein de bienveillance au docteur Mackensie. Il prit après un autre feuillet et écrivit ce qui suit :

« J'ai fait tout ce qui était de mon devoir vis-à-vis de Dieu et de mon pays. Je sens que ma fin est proche, mais que la volonté de Dieu s'accomplisse. »

Ce feuillet fut aussi remis à l'impératrice qui, en le lisant, éclata en sanglots.

Télégramme au Pape. — L'*Osservatore romano* publie le télégramme suivant, que le nouvel empereur Guillaume a adressé au Pape :

« Accablé de douleur, je vous fais part de la mort de mon père, qui s'est éteint doucement, ce matin, à onze heures et quart. »

L'empereur Guillaume II a signé l'ordonnance convoquant le Parlement allemand pour le 25 de ce mois.

### Le Kronprinz d'aujourd'hui

Les Allemands avaient, il y a encore quatre mois, pour kronprinz, Frédéric, qui vient de mourir empereur d'Allemagne. Le kronprinz était au commencement de la semaine dernière Guillaume, aujourd'hui empereur.

Enfin le kronprinz est maintenant un enfant de six ans. Le petit prince Guillaume est né le 6 mai 1882.

Son premier vêtement masculin a été un uniforme d'artilleur. C'est avec ce costume qu'il est représenté sur les photographies que possède tout bon Allemand et qui contiennent les portraits des membres de la famille impériale.

ANGLETERRE. — Le *Times*, qui a paru encadré de noir à la nouvelle de la mort de l'empereur Frédéric, déclare que le bon

Et, sans plus attendre, saluant rapidement M<sup>lle</sup> Rosa et M<sup>me</sup> Duparc, maître Ducorail s'entendit précipitamment. Quand il mit le pied sur le seuil de la porte, il poussa un cri de frayeur : déjà, l'eau qui avait couru par les fossés était dans la rue.

(A suivre.)

## MAGASIN PITTORESQUE

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
Union postale . . . . . 13 fr.

Le *Magasin pittoresque* (rédacteur en chef, M. Édouard Charton) contient, dans son numéro du 15 juin :

TEXTE. — Vie sans aventures de Piet Bevrediger, par M. J. Girardin. — Les couteaux, par M. de Vaulabelle. — Une excursion à la Grande Muraille de Chine en 1886, par M. Imbault-Huart. — Frédéric le Grand, par M. E. Lesbazeilles. — Les mystères du globe, par M. C. Maunoir.

GRAVURES. — Un anspreker, dessin de M. Morel. — Les Couteaux. — Inscription du temps de la dynastie mongole, en chinois et en lettres passe-pas. — Grande rue de Tch'ang-p'ing-Tchéou, dessin de M<sup>lle</sup> Lancelot. — Le Ching-Koung, source thermale. — Frédéric, prince royal (silhouette) et Frédéric, roi de Prusse, passant une revue. — Pointes des extrémités continentales dans la direction du pôle sud.

accord qui existe entre l'Allemagne et l'Angleterre, accord basé sur les liens de parenté nationale comme sur la communauté des intérêts, deviendra plus étroit encore sous le règne du nouvel empereur, et il ajoute :

« Il n'y a pas à faire grande attention aux mouvements nerveux que paraît avoir provoqués à Paris et ailleurs l'avènement d'un souverain que l'on représente comme moins dévoué à la cause de la paix que ne l'était son père.

» Il est vrai que Guillaume II, par tempérament et par goût, est plus soldat que Frédéric III. Alors que l'heure de son avènement paraissait encore éloignée, il a pu aussi tenir un langage donnant lieu à de fausses interprétations de la part des alarmistes ; mais tout récemment encore il a montré qu'il avait le sentiment des responsabilités qui reposent sur lui, et il a protesté contre l'accusation d'être un ennemi de la paix.

» Guillaume I<sup>er</sup> était un prince tout aussi belliqueux que l'est son petit-fils, et pourtant ceux qui sont au courant de la politique européenne savent qu'il a toujours cherché à éviter la guerre.

» Si le prince de Bismarck obtient, dans les conseils du nouveau souverain, l'ascendant prévu, on peut s'attendre à ce qu'il continue de considérer le maintien du *statu quo* en Europe comme le principal objet de sa politique, et qu'il ne songe à la guerre que comme un moyen de réprimer des désordres révolutionnaires. »

RUSSIE. — Toute la presse russe consacre des articles sympathiques à l'empereur Frédéric et prend une part sincère à la profonde douleur du peuple allemand.

Le *Journal de Saint-Petersbourg*, notamment, s'exprime ainsi :

« La Russie se joint sincèrement au deuil qui afflige les Hohenzollern et la nation allemande, et fait des vœux pour que la Providence qui, dans ces derniers temps, a si durement éprouvé cette dynastie, la comble désormais de ses bienfaits et accorde à l'empire voisin de longues années de paix et de prospérité, sous le sceptre du jeune souverain qui monte sur le trône de Prusse et d'Allemagne. »

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les officiers de la cavalerie territoriale reconnus insuffisants seront convoqués pour trente jours, en dehors de la période réglementaire.

Les réservistes des compagnies d'ouvriers militaires de chemin de fer seront convoqués du 3 au 15 septembre, en même temps que les réservistes exercés du génie, au lieu d'être appelés le 4<sup>er</sup> octobre pour leur période d'instruction.

Nous avons reçu la lettre suivante rectifiant un article paru il y a une dizaine de jours dans l'*Echo Saumurois*. Nous nous exprimons de donner satisfaction à notre confrère, en l'assurant que notre bonne foi a été trompée par la publication faite dans d'autres journaux que nous avions tout lieu de croire bien informés.

« Loudun, 15 juin 1888.

» Monsieur et cher collègue,  
» Dans votre numéro du 10 juin, vous avez annoncé que la *Gazette Loudunaise*, dont je suis propriétaire, après avoir soutenu M. Bazille, candidat républicain aux élections législatives dans la Vienne, était aujourd'hui vendue à M. Wilson, député d'Indre-et-Loire.

» Cette nouvelle est inexacte.  
» Je suis toujours propriétaire de la *Gazette Loudunaise*, qui n'est vendue à personne, et reste ce qu'elle a toujours été, un journal républicain indépendant.

» Vous êtes comme moi propriétaire de journal ; vous comprenez donc quel tort une fausse nouvelle du genre de celle que vous avez reproduite peut causer à un commerçant.

» C'est uniquement sur le terrain commercial que je me place pour faire appel à votre courtoisie et vous demander de publier cette lettre rectificative.

» Veuillez recevoir, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» PALLAUX.

## LES SOCIÉTÉS DE TIR ET DE GYMNASTIQUE

Nous lisons dans un journal de Paris :

« Autant nous rions avec raison des bataillons scolaires, autant nous reconnaissons que les sociétés de tir et de gymnastique ont leur utilité, à condition qu'elles se tiennent en dehors de l'action des partis, qu'elles ne se contentent pas de faire des promenades dans les rues des grandes villes et de faire du bruit dans les fêtes votives de la banlieue parisienne, mais qu'elles tournent réellement leurs efforts vers les exercices sérieux ayant toujours comme objectif la grandeur de la France. »

« Si tous les citoyens sont soldats de vingt à quarante ans, il est évident que cette masse d'hommes ne peut être utile que si elle est continuellement exercée. »

L'Éclair, de Rennes, nous apprend d'autre part qu'une grande fête de gymnastique a été donnée dimanche dans le carré Duguesclin, au Thabor.

De nombreuses invitations avaient été lancées et des places spéciales à la tribune d'honneur étaient réservées à tous les journaux.

En agissant ainsi, M. Pinchoche, président de La Rennaise, a sans doute voulu anéantir tout caractère politique à la réunion, ce en quoi nous ne saurions trop le féliciter.

Si, en effet, dit notre confrère de Rennes, nous avons souvent trouvé ridicules les manœuvres des bataillons scolaires, singeant grotesquement l'armée régulière, dans l'intérêt d'une coterie, nous applaudissons des deux mains aux cours de gymnastique enseignés à la jeunesse et destinés à former de vigoureux soldats pour la défense de la patrie.

Les jeunes gens de La Rennaise ont exécuté devant nous les exercices les plus variés de la gymnastique avec un ensemble admirable qui a soulevé de légitimes bravos.

Nous ne serons pas les derniers à les féliciter.

Mais nous ne voudrions pas voir, comme dans certaines sociétés de gymnastes, les politiciens s'accaparer cette jeunesse, monopoliser le patriotisme et leur faire brailler à tous propos la Marseillaise.

ANGERS. — Un vol de 6,000 fr. — Depuis quelques jours déjà, dit le Ralliement, nous avions connaissance du vol de 6,000 fr. commis au préjudice du sieur Trideau, François, âgé de 25 ans, ferblantier, rue Pierre-Lise, 21, et qu'un mandat d'amener avait été lancé contre l'auteur de ce vol ; si nous n'en avons pas parlé plutôt, c'est que nous craignons, en le publiant, d'entraver les recherches de la justice.

Nos confrères en ayant fait mention dans leur numéro d'hier, nous ne sommes plus tenus au même silence et nous donnons quelques détails sur cette affaire.

Le sieur Trideau, étant soldat au 32<sup>e</sup> de ligne en garnison à Châtellerauld, avait, il y a quelque temps déjà, hérité d'une somme de 6,000 francs environ ; n'ayant pas eu le temps de la placer, il la confia à la femme Saillou qu'il avait prise chez lui comme domestique et en qui il avait toute confiance.

Malheureusement pour lui, sa confiance était mal placée, car, les premiers jours de la semaine dernière, il recevait une lettre d'une de ses locataires qui l'avertissait que sa domestique était partie furtivement en emportant une partie de son mobilier.

Il demanda une permission et accourut aussitôt à Angers ; mais quelle ne fut pas sa stupéfaction en visitant sa chambre de ne pas trouver la malle qui contenait ses billets de banque ! La femme Saillou avait eu soin de s'en emparer et de filer avec.

Elle lui a en outre dérobé pour 450 fr. environ de literie et d'effets d'habillements. Trideau est allé immédiatement porter plainte à la police qui s'occupe activement de rechercher la coupable.

Grand-Théâtre. — La représentation d'Adrienne Lecouvreur a été lundi pour M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt un véritable triomphe. Bouquets et rappels ont prouvé l'enthousiasme du public.

Ajoutons que l'éminente artiste était vaillamment secondée par la troupe qui l'accompagne, notamment M<sup>lle</sup> Jane Méa.

LANGEAIS. — La Loire vient encore d'engloutir un baigneur imprudent. Voici dans quelles circonstances s'est accompli ce

drame, qui a vivement impressionné la population de Langeais :

Dimanche soir, entre 4 et 5 heures, un jeune ouvrier boulanger, le sieur Bonvallet, originaire de Loir-et-Cher, et habitant Langeais depuis quelques semaines seulement, eut la malencontreuse idée d'aller se baigner dans un endroit dangereux, en compagnie d'un camarade qui savait à peine nager. A peine fut-il entré dans l'eau depuis quelques instants qu'il s'engagea sur un fond de grève en pente rapide et à fond mouvant. Il fut bientôt entraîné, devant son camarade affolé qui ne pouvait lui porter secours.

Des recherches furent faites immédiatement, mais n'aboutirent pas ce soir-là ; ce fut seulement le lendemain, à 7 heures, que le corps put être retiré par M. Sennegond, pêcheur à La Chapelle-aux-Naux.

Le corps a été transporté chez M. Richard, boulanger à Langeais, patron de la malheureuse victime.

## CHAMPIGNONS VENÉNEUX

Un terrible accident vient d'avoir lieu dans la commune de Chaunay (Indre-et-Loire).

Une femme Moriceau servait, vendredi dernier, à sa famille une omelette aux champignons.

Le lendemain, les époux Moriceau, leur fils et leur fille, et la femme Coudard, une de leurs convives, tombaient malades, en proie à d'atroces souffrances.

Deux médecins furent aussitôt appelés et constatèrent un empoisonnement.

Les champignons qu'avait en effet servis la veille la femme Moriceau étaient vénéneux et avaient été récoltés sous un chêne.

Malgré les soins prodigués à la dame Moriceau par les hommes de l'art, la pauvre femme est morte mercredi après avoir enduré d'épouvantables souffrances.

Les trois autres empoisonnés sont à peu près hors de danger.

## LE MANS. — Un petit incident.

Dimanche soir, vers sept heures, au moment où M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt sortait de son hôtel et montait en voiture pour se rendre au théâtre, un groupe s'est formé, et ceux qui le composaient ont poussé, en l'honneur de l'éminente tragédienne, des cris nombreux de... « Vive Boulanger ! »

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, qui passe cependant pour ne pas s'étonner facilement, a paru quelque peu surprise de cette étrange ovation.

Ajoutons que la représentation donnée dimanche soir au Mans par la célèbre actrice a produit, nous dit-on, 3,400 fr.

Une mystérieuse affaire. — Il y a six semaines environ, M. Roumier avait acheté un fonds de boulangerie exploité rue Bretonnière, au Mans, par M. Jamin, et il s'y était tout aussitôt installé.

Ses affaires allaient bien et il semblait très heureux de son acquisition. Le bruit courait dans le quartier que M. Roumier était sur le point de se marier ; cependant il n'avait fait, à cet égard, de confidences à personne.

Le lundi 4 courant, pendant la nuit, M. Roumier quitta son domicile, et depuis cette époque personne, au Mans du moins, ne l'a revu.

La femme de journée employée dans la boulangerie, qui, la première, avait constaté l'absence de M. Roumier, fit prévenir son père, propriétaire à Barillé, commune de Rouillon, et celui-ci vint remplacer son fils à la tête de son établissement.

M. Roumier père supposait que son fils était à Paris. Aussi quelle ne fut pas sa surprise en recevant samedi soir une dépêche du maire de Marseille, lui annonçant que son fils venait de mourir dans cette ville.

La dépêche annonçait la mort, mais ne fournissait aucun autre renseignement. On en est donc réduit aux conjectures, et sur les causes qui ont déterminé M. Roumier à aller à Marseille, et sur les circonstances dans lesquelles il a succombé.

M. Roumier qui a en ce moment chez lui, à Rouillon, un autre de ses fils qui semble à toute extrémité, est dans le désespoir le plus profond et sa douleur fait peine à voir.

« J'ai eu cinq enfants, disait-il ce matin, bientôt il ne m'en restera plus qu'un, celui qui est au régiment. »

La famille Roumier est fort honorable et très estimée de tous ceux qui sont en relations avec elle.

(La Sarthe.)

## L'ENCYCLOPÉDIE WILSON

On lit dans la Patrie :

« M. Wilson ne renonce pas aux affaires. »

« On sait qu'il a établi et qu'il possède encore au chef-lieu du département d'Indre-et-Loire, fort mal représenté par lui à la Chambre, une imprimerie à l'usage notamment de la Petite France, l'Union libérale et autres feuilles dont, à l'époque de sa puissance, il s'était fait l'inspirateur. »

« Eh bien ! M. Wilson songe à ajouter à la publication de ses journaux celle d'une Grande Encyclopédie pour laquelle on sollicite en ce moment des souscriptions au prix de cinq cents francs l'exemplaire. »

« Dans le but de faciliter cette souscription, les versements auraient lieu à raison de 40 francs seulement par mois. »

« Quel accueil le public fera-t-il à la nouvelle entreprise du genre de l'ex-président Grévy ? C'est ce qu'à l'heure présente nous ne saurions dire, voulant simplement mettre nos lecteurs au courant des divers agissements de l'étonnant personnage qui semble ne pouvoir se résoudre à se faire oublier. »

NANTES. — M. E. Guibourg, sénateur-maire de Nantes, vient de donner un nouvel exemple de l'esprit d'équité qui anime la majorité conservatrice. Lorsque les républicains sont les maîtres, ils frappent d'exclusion tous les conservateurs dans la distribution des faveurs administratives. Voici la lettre que M. le maire de Nantes a adressée aux journaux de la ville :

« Nantes, le 4 juin 1888. »

« Monsieur le rédacteur en chef, »

« L'administration municipale a décidé que désormais les annonces légales et autres insertions faites aux frais de la ville seraient réparties également entre les quatre journaux : l'Espérance du Peuple, le Phare de la Loire, le Progrès de Nantes et l'Union bretonne. — Un roulement régulier sera établi à cet effet. »

« J'ai l'honneur de porter cette décision à votre connaissance et je vous prie, monsieur le rédacteur en chef, d'agréer l'assurance de ma considération distinguée. »

« Le sénateur-maire, E. GUIBOURG. »

Quelles sont les municipalités républicaines qui agissent ainsi ?

## LE MARIAGE DE M. NORMAND

M. Normand, ancien maire de Nantes, épouse décidément M<sup>lle</sup> Seveste.

La publication du mariage a été affichée dimanche matin à la Mairie de Doulon ; elle mentionne ainsi l'état-civil des futurs conjoints :

Edouard-Jean Normand, industriel, officier de la Légion d'honneur, domicilié en cette commune (Doulon), et demoiselle Jacqueline-Augustine-Julie-Louise Seveste, sans profession, domiciliée à Paris.

Le mariage aura lieu le 24 juin courant, à la Mairie du XVI<sup>e</sup> arrondissement, à Paris.

A cette occasion, M. Edouard Normand a versé une somme de 400 francs au Bureau de Bienfaisance de Doulon.

## LA PÊCHE A LA LIGNE

La pêche a été ouverte samedi ; voici à ce propos un mot qui est bien en situation :

Un pêcheur à la ligne, regagnant son logis, rencontre un ami.

— Vous avez l'air inquiet, lui dit cet ami.

— Oui, je ne suis pas tranquille.

— Quoi donc ?

— C'est ma femme... Pendant que je pêchais, elle s'approche trop du bord, elle tombe à l'eau... Je ne la vois plus...

Il lui est peut-être arrivé quelque chose.

— Et il y a longtemps de cela ?

— Deux heures à peu près...

## LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 16 juin :

TEXTE : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures : L'Exposition Universelle de 1889 ; Le maréchal Le Bœuf ; Incendie de la gare des marchandises à Nantes ; Salon de 1888 : *Para à virer*. — Théâtres, par Hippolyte Lemaire. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Chronique du sport. — Echecs, par S. Rosenthal. — Le Monde financier. — Récréations de la famille. — Rébus.

GRAVURES : Exposition Universelle de 1889 : Le dôme central ; Les travaux du Champ-de-Mars au 1<sup>er</sup> juin 1888 ; Principaux ingénieurs et architectes. — *Stuart*, vainqueur du Grand Prix. — Salon de 1888 : *Para à virer*. — Echecs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus. — En supplément : Vue générale de l'Exposition Universelle.

ABONNEMENTS : Un an 24 fr. ; — Six mois, 13 fr. ; — Trois mois, 7 fr. ; — Un numéro, 50 centimes.

## Dernières Nouvelles

Service spécial de l'ECHO SAUMUROIS

Paris, 20 juin, 1 h. 30 soir.

Le ministre de l'intérieur vient de faire signer son mouvement préfectoral important.

Le ministre des finances a donné lecture au conseil des ministres l'exposé du budget de 1889 qui sera déposé demain sur le bureau de la Chambre.

## AVIS

Les souscriptions aux obligations à Lots de la Compagnie de Panama sont reçues à Saumur chez MM. V<sup>o</sup> LAMBERT et FILS, banquiers correspondants autorisés de la Compagnie.

## LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE AGENCE DE SAUMUR

19, RUE DU MARCHÉ - NOIR,

Est chargée de recevoir dès à présent, sans frais, les souscriptions aux Obligations à Lots de la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique de PANAMA.

L'Agence du CRÉDIT LYONNAIS, 30, boulevard de Saumur, à Angers, reçoit à partir de ce jour, et sans aucun frais, les souscriptions aux Obligations à Lots de la Compagnie de Panama.

## Confiserie Félix POTIN

Grand Assortiment de Boîtes pour Baptêmes,

Bonbons et Dragées première qualité  
PRIX MODÉRÉS

S'adresser... Où ?

Toujours à l'ÉPICERIE CENTRALE,  
28, rue Saint-Jean.

G. DOUBESNEL. — P. ANDRIEUX, SUCCESSEUR

M. J. BRUYÈRE a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert, rue de la Grise, n<sup>o</sup> 2, un Cabinet d'Architecte-Expert-Métreur-Vérificateur.

Employé antérieurement comme conducteur des travaux de la ville de Reims, puis à Saumur pendant deux ans chez un architecte, il fera tous ses efforts pour mériter la confiance des personnes qui s'adresseront à lui.

Cabinet dentaire de M. V. ANJUBAULT,  
rue de Provence, 66, Paris.

M. V. ANJUBAULT a l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il sera à Saumur, rue Saint-Jean, 8, les premiers et les troisièmes dimanches et lundis de chaque mois.

## LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUTS LES DIMANCHES.

Bureaux à Tours, rue Richelieu, 13.

Sommaire du n<sup>o</sup> 377 (17 juin 1888). L'exposition du centenaire. Dissolution-revision. Ligue de la consultation nationale. Les Chambres grotesques, par Toto. Colimaçon et député républicain. Une vieille barbe. Malades et maladies. Ce pauvre M<sup>lle</sup> Floquet ! (chanson). L'exercice commandé par M. de Freycinet.

Nous engageons nos amis à s'abonner à cette vaillante et spirituelle publication. Le prix est de 6 fr. par an, ou 0,50 centimes par mois. Les abonnés de notre journal peuvent la recevoir pour 5 fr. seulement, en adressant avec une bande un mandat-poste à la Direction, à TOURS, 13, rue Richelieu.

On demande des vendeurs au numéro et des correspondants dans toutes les communes de France.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**FAILLITE DESNAVRE.**

Par jugement en date du 18 juin 1888, le Tribunal de commerce de Saumur a déclaré en état de faillite ouverte le sieur Desnavre, marchand, demeurant à Mesme, commune du Vaudelnay-Rillé.

L'ouverture de ladite faillite a été fixée provisoirement au jour du jugement.

M. Louis Foy a été nommé juge-commissaire, et M. Gustave Doussain, syndic provisoire.

Pour extrait :  
Le Greffier, GAUTIER.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire  
En l'étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire,  
Le DIMANCHE 24 juin 1888, à midi,

**UNE MAISON**

Située à Saumur, impasse des Boires,

Appartenant à M<sup>me</sup> BLONDEAU, comprenant : Maison d'habitation, vaste Hangar et Atelier, Jardin contenant 7 ares 65 centiares.

Sur la mise à prix de : 6,500 fr.

S'adresser, pour traiter avant l'adjudication, à M. LANGLOIS, expert à Saumur, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance le 1<sup>er</sup> novembre prochain,

**UNE FERME**, située à Beaulieu, commune de Saumur, contenant un hectare soixante ares, clos de murs ;

Et soixante-six ares de pré, dans la Prairie-de-Beaulieu ;

Exploités actuellement par M. DIXMIER.

S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER.

**A CÉDER DE SUITE**

Excellent FONDS DE MARCHAND DE CHAUSSURES, dans jolie ville d'Indre-et-Loire.

Affaires exceptionnelles.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

**A CÉDER**

FONDS DE BOULANGERIE, bien achalandé, avec l'immeuble dans lequel il s'exploite, situé à Saumur.

S'adresser à M. LANGLOIS, expert à Saumur.

M<sup>lle</sup> **BLIARD** a l'honneur de prévenir les dames qu'à partir du 1<sup>er</sup> juin elle a pris la suite d'affaires de M<sup>me</sup> FORGEAU, couturière, Grand'Rue, n° 75, dont elle était première ouvrière.

**M. A. GAUDIN** fleuriste, quasi du Maronnier, prévient sa clientèle qu'il vient d'ouvrir un magasin de bouquets et fleurs en pots, rue du Portail-Louis, n° 10.

**A VENDRE**

8 Wagons à bascule ;  
300 mètres de rail Decauville, voie de 40 centimètres,  
S'adresser à M. ACKERMAN, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

QUINCAILLERIE  
**ROLLAND Frères**  
5, rue d'Orléans  
SAUMUR

Soufflets à vignes. Laverne et autres systèmes. Fils de fer galvanisés pour la vigne. Pulvérisateurs Poncet-Bernard, Japy et Delord. Faux brayées sans côte, nouveau modèle.

DE

**P A N A M A**

PRÉSIDENT-DIRECTEUR : M. FERDINAND DE LESSEPS

Emprunt de 720 millions  
Emprunt autorisé conformément aux prescriptions  
de la loi du 21 mai 1836,  
par la loi du 8 juin 1888, mais sans aucune garantie  
ou responsabilité de l'État

Souscription publique à Deux Millions d'Obligations à Lots

ÉMISES A 360 FRANCS

RAPPORTANT 15 FRANCS PAR AN

Payables semestriellement les 1<sup>er</sup> Décembre et 1<sup>er</sup> Juin de chaque année

REMBOURSABLES PAR DES LOTS OU A 400 FRANCS

dans un délai maximum de 99 ans.

**TABLEAU DES LOTS TIRÉS CHAQUE ANNÉE**

6 Tirages par an, du 16 Août 1888 au 15 Juin 1913. — 1<sup>er</sup> Tirage le 16 Août 1888.

3 lots de 500,000 fr. — 3 lots de 250,000 fr. — 6 lots de 100,000 fr., etc.

16 Août.		15 Octobre.		15 Décembre.		15 Février.		15 Avril.		15 Juin.	
Francs.		Francs.		Francs.		Francs.		Francs.		Francs.	
1 lot de	500,000	1 lot de	250,000	1 lot de	500,000	1 lot de	250,000	1 lot de	500,000	1 lot de	250,000
1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000	1 —	100,000
2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000	2 lots de	10,000. 20,000
2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000	2 —	5,000. 10,000
5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000	5 —	1,000. 10,000	5 —	2,000. 10,000
50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000	50 —	1,000. 50,000

Par an : 366 lots s'élevant à Fr. 3,390,000.

4 Tirages par an, du 16 août 1913 jusqu'à complet amortissement

2 lots de 500,000 fr. — 2 lots de 250,000 fr. — 4 lots de 100,000 fr., etc.

16 Août.		15 Novembre.		15 Février.		15 Mai.	
Francs.		Francs.		Francs.		Francs.	
1 lot de.....	500,000	1 lot de.....	250,000	1 lot de.....	500,000	1 lot de.....	250,000
1 — .....	100,000	1 — .....	100,000	1 — .....	100,000	1 — .....	100,000
1 — .....	10,000	1 — .....	10,000	1 — .....	10,000	1 — .....	10,000
1 — .....	5,000	1 — .....	5,000	1 — .....	5,000	1 — .....	5,000
5 lots de 2,000.....	10,000						
50 — 1,000.....	50,000	50 — 1,000.....	50,000	50 — 1,000.....	50,000	50 — 1,000.....	50,000

Par an : 236 lots s'élevant à Fr. 2,200,000

Le paiement des lots aura lieu un mois après chaque tirage

Le remboursement à 400 francs et le paiement des lots seront garantis par un dépôt de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français, conformément aux termes ci-après de la loi du 8 Juin 1888 (art 1<sup>er</sup>, paragraphe 4) :

« Le remboursement de cet emprunt dans un délai maximum de 99 ans et le paiement des Lots seront garantis par un dépôt suffisant, avec affectation spéciale, de Rentes françaises ou de Titres garantis par le Gouvernement Français. »

Indépendamment de l'amortissement qui se fera chaque année par le paiement des lots, l'amortissement à 400 francs commencera à partir de 1913.

Le dépôt en Rentes françaises ou titres garantis par le Gouvernement Français sera administré par une Société civile spéciale, indépendante de la Compagnie de Panama.

**Prix d'Émission payable comme suit :**

1 <sup>er</sup> Versement	30 fr. en souscrivant	30 fr.
2	40 fr. à la répartition (du 5 au 10 juillet 1888)	40
3	60 fr. du 20 au 25 Août 1888, sous déduction des intérêts acquis à raison de 4 0/0 l'an.	59 84
4	60 fr. du 5 au 10 Novembre 1888	59 18
5	45 fr. du 5 au 10 Février 1889	43 44
6	45 fr. du 5 au 10 Mai 1889	43 10
7	45 fr. du 5 au 10 Août 1889	42 00
	45 fr. du 5 au 10 Novembre 1889, sous déduction des intérêts à raison de 4 0/0 l'an jusqu'au 1 <sup>er</sup> Décembre 1889	41 18
	Total.	349 34

La Souscription sera ouverte et close le 26 Juin 1888

- A la Compagnie Universelle du Canal Interocéanique, 46, rue Caumartin
- A la Compagnie Universelle du Canal de Suez, 9, rue Chartras.
- Au Comptoir d'escompte de Paris, 14, rue Bergère.
- A la Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 72, rue de la Victoire.
- A la Société de Dépôts et de Comptes courants, 2, place de l'Opéra.
- A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.
- A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.
- Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens.
- A la Banque d'Escompte de Paris, place Vendôme.
- A la Banque Franco-Egyptienne, 3 et 5, rue Saint-Georges.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger et chez leurs correspondants en France et à l'Étranger

On peut souscrire dès à présent par correspondance.

ON DEMANDE A LOUER  
**UNE COUR FERMÉE**  
D'environ cent mètres de superficie  
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
A L'AMIABLE  
**UNE MAISON**

SITUÉE A SAUMUR  
Rue du Portail-Louis, n° 9.  
S'adresser, pour traiter, à M<sup>lle</sup> Rosalie CHOLLIER, ou au notaire.

Etude de M<sup>e</sup> PAUL PROUX, commissaire-priseur à Saumur.  
**VENTE DE MEUBLES**  
POUR CAUSE DE DÉPART

Le JEUDI 24 JUIN 1888, à 1 heure du soir, et jours suivants s'il y a lieu, à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 27, hôtel de l'Espérance, tenu par M. BRETON.

Il sera vendu :  
Bois de lits, buffets, tables à rallonges et autres, chaises, tabourets, tables de nuit, couettes, matelas, traversins, oreillers, édredons, couvertures, rideaux, glaces ;  
Une jument, harnais, une grande tente avec ses accessoires, fourneau en fonte, poêles, appareils à gaz, batterie de cuisine, vaisselle, verrerie et autres objets.  
Au comptant, plus 10 0/0.

Couronnes Funéraires en tous Genres  
SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL  
ANCIENNE MAISON COUPÉ  
**COCHET-CHAILLOUX**  
Successeur  
20, rue du Portail-Louis, — SAUMUR  
Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement  
Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maroquinerie, etc.  
ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES  
Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques.

Saumur, imprimerie de PAUL GODÉT.